

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2

CR
DU 16 JUIN 2022

- Nombre de membres en exercice : 20
- Nombre de membres présents : 10
- Nombre de membres représentés : 1
- Quorum : 10

Relevé des délibérations de la CR du 03.03.2022

Les membres de la Commission Recherche approuvent, à la majorité des votants, le relevé des délibérations de la Commission Recherche du 3 mars 2022 (cf. annexe n°1).

↳ VOTE :

- **Votants** : 11
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstentions** : 2
- **Suffrages exprimés** : 9
- **Pour** : 9
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 16 juin 2022

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION RECHERCHE DE L'ENSMM

Séance du jeudi 3 mars 2022 – 15 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur adjoint à la recherche et à la valorisation et fait état des membres présents et des procurations.

Nathalie Cholley donne procuration à Serge Galliou.

➤ **APPROBATION DU PV DE LA CR DU 2 DÉCEMBRE 2021**

Le Directeur adjoint propose une correction relative au plan de relance. La durée de financement de l'entreprise SCODER est de 24 mois et non pas de 29 mois.

L'approbation du relevé des délibérations de la CR du 2 décembre 2021 est soumise au vote.

Les membres de la CR approuvent le relevé des délibérations de la CFVU du 2 décembre 2021 (0 vote contre, 2 abstentions).

➤ **PRESENTATION DES LETTRES DE CADRAGE ET CANEVAS : CAMPAGNE 2023 POUR LES BQR ET ACCUEIL DES CHERCHEURS INVITES**

Les lettres de cadrage, les canevas et les grilles d'évaluation pour les BQR ont été envoyés dans les documents préparatoires.

Le Directeur adjoint demande aux membres de la CR s'ils souhaitent apporter des modifications à ces documents, au-delà des dates proposées. En réponse, une mention sur le respect du canevas, notamment concernant le nombre de pages du dossier, est suggérée : « *La Commission Recherche se réserve le droit de ne pas étudier les dossiers qui ne respectent pas ces recommandations* ». Les membres de la CR approuvent cette mention.

Le Directeur adjoint poursuit en mentionnant que les budgets restent inchangés, à savoir 60 000 € pour les BQR et 20 000 € pour les chercheurs invités.

Une attention particulière sera apportée en ce qui concerne la relance éventuelle quelques jours avant la date limite de dépôt des dossiers.

Une demande est faite sur l'existence d'un bilan global en termes de répercussions des projets BQR et sur leurs poursuites. Le Directeur adjoint prend note et se propose de réaliser ce bilan sur plusieurs années lors de l'évaluation des dossiers à l'automne. Un document préparatoire à cette étude pourrait être élaboré et envoyé en amont auprès des porteurs de projets.

➤ **POINT SUR LES PLATEFORMES DU SITE**

Le Directeur adjoint rappelle qu'une présentation des plateformes associées et hébergées à l'ENSMM a été effectuée il y a un peu plus d'un an. La feuille de route établie alors a été perturbée en raison d'une réserve émise par les VP de l'UFC et de l'UTBM sur la constitution de conventions pour les plateformes. Après des échanges avec le CODIR de FEMTO, le souhait de formaliser les procédures des plateformes est préservé. Un travail s'est donc mis en place au niveau du groupe des 10 plateformes de l'Institut pour la rédaction de documents formalisant le fonctionnement, l'organisation et les tarifications de chacune des plateformes.

Le Directeur adjoint demande l'avis aux membres de la CR sur cette modification de la feuille de route.

Il est précisé que l'objectif n'est pas d'homogénéiser le fonctionnement des plateformes, car chacune possède ses spécificités, mais bien de formaliser les procédures de fonctionnement, d'organisation et de tarifications dans un souci de cohérence et d'allègement administratif, de simplification de l'organisation et du fonctionnement. Ces points font d'ailleurs partie du processus de labellisation des plateformes de l'UFC (dans le but de répondre aux appels à projets de la Région BFC).

La plateforme partenariale de l'ENSMM ne fait pas partie de ce collectif et une procédure spéciale doit être mise en œuvre (vers une PFT ?), de même que la plateforme S-Mart qui est régie par une convention interétablissements.

➤ **POINTS D'INFORMATION**

Le Directeur adjoint fait un point sur le plan de relance. Il rappelle que deux projets ont été obtenus en 2021, l'un de 24 mois sur l'action 4 (post-doc en entreprise) et l'autre de 12 mois sur l'action 1 (accueil d'un personnel de l'entreprise au laboratoire). Les 24 mois action 4 ont été mis en œuvre depuis le mois de janvier au sein d'une collaboration entre l'entreprise SCODER et le département AS2M de FEMTO (transformation en action 3, car recrutement d'un Master). Les 12 mois action 1 n'ont pas pu être utilisés, mais sont reportables. La recherche d'une entreprise est en cours avec une possibilité de basculement en action 3 ou action 4. Le Directeur adjoint a transmis cette information au CODIR de FEMTO qui s'occupera de la diffuser auprès des départements.

L'ENSMM souhaite établir une charte relative à Science ouverte. Le Directeur adjoint propose la constitution d'un groupe de travail relatif à la rédaction de cette charte. Jean-Marc Nicod animera ce groupe avec l'idée de proposer une charte décrivant les objectifs de l'École en termes de Science ouverte lors de la prochaine CR. Le Directeur adjoint mentionne que ce point fait partie des critères d'évaluation de la CTI et de l'HCÉRES. Les membres intéressés pour participer à ce groupe sont invités à se manifester auprès du Directeur adjoint. L'information sera diffusée plus largement.

Suite à une remarque, il est mentionné qu'un outil de gestion bibliographique a été conçu au sein de FEMTO, incluant une procédure de versement automatique dans HAL.

Le Directeur adjoint poursuit en mentionnant qu'une convention a été signée avec la Fondation FC'Innov, hébergeant la *business unit* « FEMTO Engineering » qui a pour vocation de faire de la valorisation de travaux de recherche en lien avec des partenaires industriels. Cette convention permet de couvrir les activités de la fondation menées dans les locaux de l'école, notamment l'utilisation de matériels, l'hébergement des personnels de la Fondation, les mandats, la confidentialité, les assurances. Une évolution des statuts de la Fondation a été apportée avec l'accueil de l'EFS en tant que membre fondateur de la Fondation. Deux nouvelles *business units* ont été créées, une sur la santé et une autre focalisée sur le mécénat à destination de l'UFC. L'ENSMM a pour projet d'intégrer FC'Innov en tant que membre fondateur avec pour objectif d'héberger les chaires industrielles.

Il est précisé que les chaires industrielles, au sens où elles sont développées au sein de l'ENSMM, consistent en un accord-cadre avec les industriels couvrant des aspects pédagogiques, une relation privilégiée pour les flux de stages et de projets, ainsi que l'hébergement de projets collaboratifs au niveau de la recherche et de la valorisation.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'a été reçue en amont de la séance.






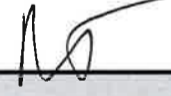

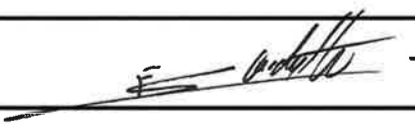
Le Directeur adjoint remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 16 h 20.

~~~~~

LISTE D'EMARGEMENT DE LA C.R. DE L'ENSM

📅 le Jeudi 3 mars 2022 - 15h30

|                                    | Pouvoir donné à                | Signatures                                                                            |
|------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>VAIRAC Pascal</b>               |                                |                                                                                       |
| <b>OUISSÉ Morvan</b>               |                                |    |
| <b>CHOLLEY Nathalie</b>            | <i>Excusée<br/>Procuration</i> |                                                                                       |
| <b>DEVEL Michel</b>                |                                |   |
| <b>FONTAINE Michaël</b>            |                                |                                                                                       |
| <b>GALLIOU Serge</b>               |                                |  |
| <b>GRAILHE Pierre</b>              |                                |  |
| <b>LENOIR Henrik</b>               | <i>Excusé</i>                  |                                                                                       |
| <b>MARGUERON Samuel</b>            |                                |                                                                                       |
| <b>RATIER Nicolas</b>              |                                |                                                                                       |
| <b>ROSSETTI Emmanuel</b>           |                                |  |
| <b>TITTARELI Roberta</b>           |                                |  |
| <b>ACHABAR Hala</b>                |                                |                                                                                       |
| <b>BLONDEAU-PATISSIER Virginie</b> |                                |  |
| <b>BOUVIER Salima</b>              |                                | <i>Visio</i>                                                                          |
| <b>BREZILLON Patrick</b>           |                                | <i>Visio</i>                                                                          |
| <b>BUENO Marie-Ange</b>            |                                |                                                                                       |
| <b>SANCHETTE Frédéric</b>          |                                |  |
| <b>TESSIER Gilles</b>              |                                |                                                                                       |
| <b>BRUNET Michel</b>               |                                | <i>Visio</i>                                                                          |
| <b>FROMENTIN Guillaume</b>         |                                |                                                                                       |
| <b>MAUPIN David</b>                |                                |                                                                                       |
| <b>ROBERT Eric</b>                 |                                |                                                                                       |